



MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'OFFICE DE CONSULTATION  
PUBLIQUE DE MONTRÉAL  
POUR L'AGRANDISSEMENT DU  
CENTRE DE TENNIS DU PARC JARRY

Tennis Montréal est un organisme sans but lucratif, créé au début des années 1980 par une poignée d'amateurs de tennis.

Tennis Montréal a été fondé par l'association de 8 clubs de tennis, tous OSBL également, et répartis dans certains parcs du territoire de l'ancienne ville de Montréal, tels que le parc Lafontaine, la parc Jeanne-Mance, le parc Louis-Riel, le parc Kent, le parc Beaubien, le parc Nicolas-Viel, ainsi que dans un parc de Pointe aux prairies et dans le complexe sportif de Claude Robillard.

C'est en commençant avec des activités saisonnières que Tennis Montréal s'est développé pour arriver en 1995, avec la construction du Centre de tennis du parc Jarry (CTPJ), à offrir aux amateurs, une programmation complète et annuelle.

Chacun des clubs qui le compose est représenté au conseil d'administration, également composé de membres élus et représentants du publique, le conseil d'administration totalisant 13 administrateurs.

En 2001, Tennis Montréal a reçu le prix d'excellence municipal de la Fédération québécoise de tennis.

Son but : développer le tennis sur l'île de Montréal, aussi bien au niveau amateur, qu'au niveau de l'élite.

Ses membres : Un peu plus de 3000 actuellement, comptant pratiquement autant d'adultes que des enfants.

Son partenaire : La ville de Montréal, avec qui nous avons une entente de service, et pour qui nous sommes le partenaire principal pour le développement du tennis à Montréal.

Je n'élaborerai pas sur les partenariats d'affaires qui ne sont pas pertinents pour le sujet.

Ses activités : D'une grande variété, elles vont du cours pour débutant, au tournoi, en passant par les ligues des aînés, les cours et les ligues de tennis en fauteuil roulant, les camps pour les jeunes, un programme de l'excellence pour jeunes espoirs et beaucoup d'autres.

### Utilisation du CTPJ :

Tennis Montréal, de part l'entente qui le lie avec la ville de Montréal, bénéficie de 25 % des terrains du CTPJ.

Le 75 % restant, étant réparti entre Tennis Canada et la Fédération de tennis du Québec, pour 25 %, et 50 % pour le grand publique et donc la pratique libre.

Tennis Montréal utilise ces 25 % pour :

- ✓ Les cours aux adultes (du niveau débutant au niveau avancé)
- ✓ Les cours aux jeunes (du niveau débutant au niveau avancé)
- ✓ Les ligues pour aînés, pour adultes, pour fauteuil roulant, pour les jeunes
- ✓ L'initiation au tennis avec le programme école
- ✓ Le développement élite avec le programme de l'excellence
- ✓ Les tournois

Ces plus de 19 000 heures qui ont été utilisées pour le plus grand plaisir de plus de 3000 montréalais.

### Pourquoi l'agrandissement est-il une nécessité ?

Offrir à tous les amateurs la possibilité de jouer quand ils le souhaitent aux tarifs très abordables qu'offrent les installations du CTPJ.

Permettre à des centaines de jeunes écoliers de pratiquer et d'apprendre le tennis durant la session d'éducation physique grâce au programme développé il y a déjà quelques années. Ce programme a déjà permis à plusieurs centaines de jeunes de découvrir le tennis à l'école, et poursuit son succès avec de nouvelles écoles.

Parce qu'environ 8 enfants sur 10 se voient refuser la possibilité de pratiquer leur sport favori, à prix abordable, par manque de terrains.